

Les chiffres de la construction bois en Europe

Philippe Roux
FFB CMP.
FR-Gerardmer



Les chiffres de la construction bois en Europe

A quand un observatoire international de la construction bois ?

France Bois Forêt, la FFB Charpente Menuiserie Parquets, Afcobois, IRB et les magazines Wood Surfer et Maisons Bois se sont associés pour faire réaliser par la Cellule Economique de Bretagne, début 2012, une étude sur le marché de la construction bois en France en 2011, qui devrait servir de canevas pour des réactualisations annuelles dans le cadre de l'Observatoire national de la construction bois. Jusque là, et depuis de nombreuses années, la filière était écartelée entre la perception d'une dynamique forte, et des évaluations statistiques qui tendaient à temporiser les attentes en termes de progression, notamment par rapport aux techniques de construction concurrentes.

En France, cette étude a permis de poser un jalon dans la mesure où la construction bois est désormais ancrée à 10% de part de marché dans l'habitat individuel, toutes catégories confondues, au lieu des 5% qui étaient régulièrement avancés par le passé. 2011 était une bonne année pour le Bâtiment, et il n'est pas dit que la construction bois tiendra ce score en 2012, sans parler de 2013 désormais bien engagé. L'idéal serait évidemment de disposer d'une bonne vision de l'année précédente écoulée.

Il n'empêche que cette première étude fait date non seulement en France mais également en Europe, où l'on manque cruellement d'indicateurs permettant de positionner la construction bois et sa dynamique par rapport à la construction traditionnelle. Et ce malgré les efforts récents, notamment de l'organisation EFV (Europäischer Fertighaus Verband/ Fédération Européenne de la maison préfabriquée), dédiée en général à la construction préfabriquée en bois. Les systèmes statistiques européens comme Euroconstruct ne permettent pas à ce jour de prendre la mesure de l'évolution de la construction bois dans les différents pays de l'Union.

1. Les indices de maisons préfabriquées en bois

L'Observatoire national de la construction bois 2012 donne des réponses à un certain nombre de questions sur :

- les entreprises présentes sur ce marché, leur nombre et leur profil
- les systèmes constructifs utilisés
- les parts de marché de la construction bois dans les différents segments du monde de la construction, en l'occurrence celui de la construction neuve.

Tentons de confronter les données françaises avec les données des autres pays de l'Union européenne, dans la mesure où nous disposons de données. Pour ce faire, nous allons puiser dans les informations fournies par les membres de l'EFV présents à l'occasion de la rencontre annuelle de l'EFV en septembre 2012 à Vienne. Rappelons que pour l'heure, la France ne fait pas partie de cette organisation qui comprend 10 membres, à savoir :

- l'Allemagne
- l'Autriche
- la Bulgarie
- la Grande-Bretagne
- la Hongrie
- l'Irlande
- l'Italie
- la République Tchèque
- la Suède
- la Suisse.

En septembre dernier, la Grande-Bretagne, l'Irlande et la Suède n'étaient pas présents. Par contre, la Belgique et la Slovaquie ont répondu présent, de sorte que l'on dispose de chiffres pour deux grands groupes, l'Europe germanique (Allemagne, Autriche, Suisse), l'Europe centrale balkanique (Slovaquie, Rép. Tchèque, Hongrie, Bulgarie), plus la Belgique

toute proche de la France et de l'Europe germanique. Si l'on commence par la Belgique, on s'aperçoit tout de suite que notre voisin et son Association Ossature Bois (HSOB) manquent de repères nets. La part de marché de la construction bois est située à moins de 10% de quelque 30 000 maisons neuves, le tout avec un point d'interrogation. Comme en France, le sentiment qui prévaut est celui d'une forte dynamique, portée par la recherche de l'efficacité énergétique.

Attaquons donc d'emblée ces questions de chiffres par le cœur du marché européen, les D-A-CH. L'Autriche, siège de l'EFV, revendique une part de 31% du marché de la maison individuelle pour les solutions préfabriquées, soit plus de 5000 sur 16100 en 2011. D'une manière générale, la préfabrication recourt au bois. Il faudrait ajouter les constructions bois foraines. On peut donc supposer que la construction bois représente en Autriche au moins le tiers des parts de marchés de la maison individuelle.

En Allemagne, la fédération BDF (Bundesverband Deutscher Fertigungsbau) estime que la part des maisons préfabriquées est stable à 15,1% pour l'ensemble du marché de la maison individuelle, à 8293 unités. A noter que la construction préfabriquée de maisons individuelles en bois n'est pas nouvelle en Allemagne, et que ce segment de marché représentait encore plus de 30 000 unités en 1999, sur un total de plus de 215 000. C'était avant la grande crise du bâtiment allemand qui a fait fondre le nombre des autorisations annuelles de mise en chantier de plus de la moitié, et à moins de 100 000 pour toutes les catégories de maisons individuelles en 2012.

Pour la Suisse, on se réfère aux chiffres de 2008 qui révèle une part de marché d'un peu plus de 20% pour la construction bois sur le segment de la maison individuelle (2160 unités sur un total de 10310 autorisations), la part des maisons individuelles à façade en bois atteignant même plus de 25%. Cependant, la part du bois dans les logements collectifs n'est que de l'ordre de 6%, soit 290 unités sur 4290.

Prenons maintenant le bloc balkanique en commençant par les pays limitrophes de l'Autriche, cet épicycle européen de la construction bois. La Hongrie est dans une situation difficile, au point que le conférencier doute de l'existence d'un « vrai marché » pour la construction bois en préfabrication. Par contre, en République Tchèque, il semblerait que la préfabrication bois enregistre une forte hausse depuis 2008, passant de 775 à 1496 unités en 2011, soit 10% du volume construit en dur (14 678 unités). S'ajoutent 344 unités non préfabriquées construites en bois, de sorte que la construction bois se situe environ au niveau français, du moins dans le domaine de la maison individuelle. En Slovaquie, la part de la construction bois au sein du marché de la maison individuelle neuve serait passée de 1,5% en 1999 à environ 10% en 2011. Enfin, la Bulgarie dispose d'une fédération de constructeurs de maisons préfabriquées mais ne présente pas une évaluation des parts de marché.

Il semble acquis que la construction bois est peu développée en Europe du Sud. L'invité d'honneur de cette édition du FBC nous donne une idée de l'évolution de la construction bois dans les îles britanniques. En 2008, on estimait que la construction bois représentait une part de marché de 22% en Grande-Bretagne, ce qui est considérable.

Reste la Scandinavie et la Pologne. Dans le premier cas, une intervention d'un représentant de la Finlande dans le cadre des Rencontres Techniques de la Construction Bois, le 23 janvier dernier à Paris, a permis de constater que contrairement aux apparences, tout reste à faire en matière de développement de la construction bois dans ce pays, notamment sur le segment de la maison individuelle. Quant à la Suède, la part de marché de la construction bois était située dans une fourchette de 10 à 15% sources 2007, dans l'étude européenne-bois construction de juin 2010 (Etude comparative sur l'usage et le développement du bois construction en Europe, ministère de l'écologie). Je cite :

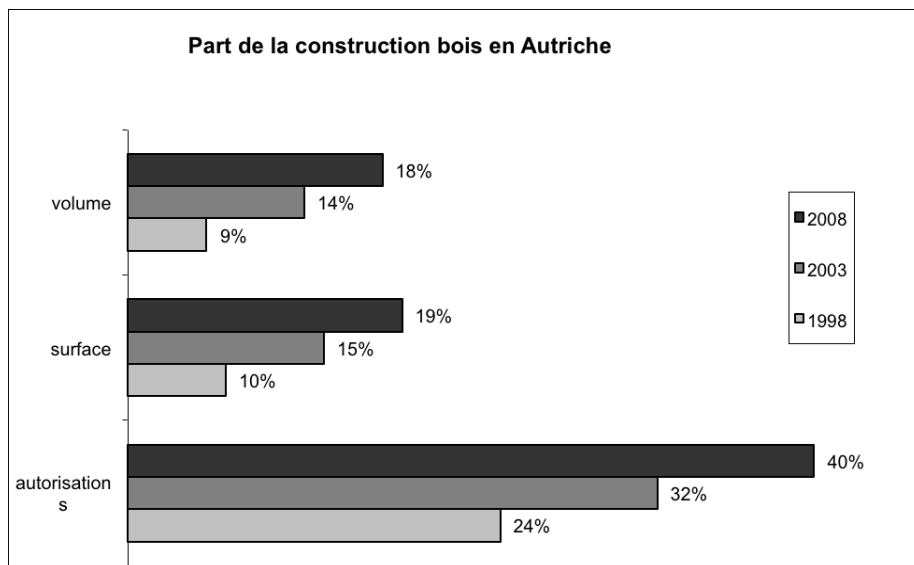
« En 1994/95, la première révision du code de la construction national BBR (Building Code of Boverket) lève l'interdiction d'utiliser les produits bois comme éléments structuraux dans des bâtiments de plus de deux étages. Cette révision a été réalisée dans l'ensemble des pays scandinaves. Suite à cette révision majeure, la part de marché des procédés de structure bois utilisés dans les constructions neuves de logements collectifs (avec un nombre d'étages bien souvent supérieur à R+2) a progressé de 0% à 10-15% entre 1995 et 2007. » http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/DGALN_Etude_comparative_europeenne_bois_construction.pdf

De toute façon, la directive EU 2010/31/EU impose aux états de l'UE de construire au plus tard à partir de 2020 en respectant un niveau d'exigences de l'ordre de celui en vigueur pour les maisons dites passives.

2. Les indices de la charpente

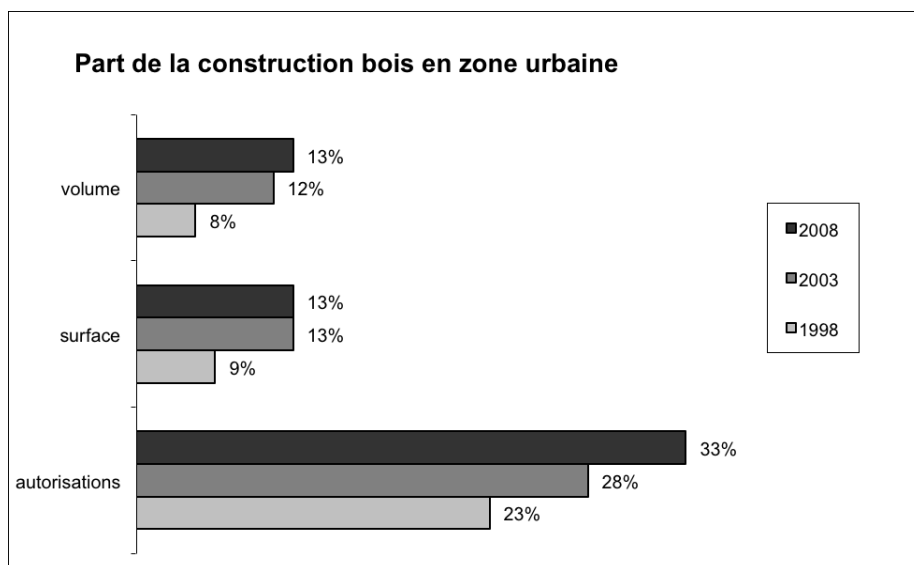
Nos voisins du groupe germanophone D-A-CH fournissent en outre des éléments statistiques relatifs aux parts de marché de la construction bois et à l'évolution des entreprises, même si ces indications ne sont pas organisées de la même manière, et pas toujours aussi récentes que celles de l'Observatoire français.

Commençons par l'épicentre de la construction bois en Europe, à savoir **l'Autriche**.

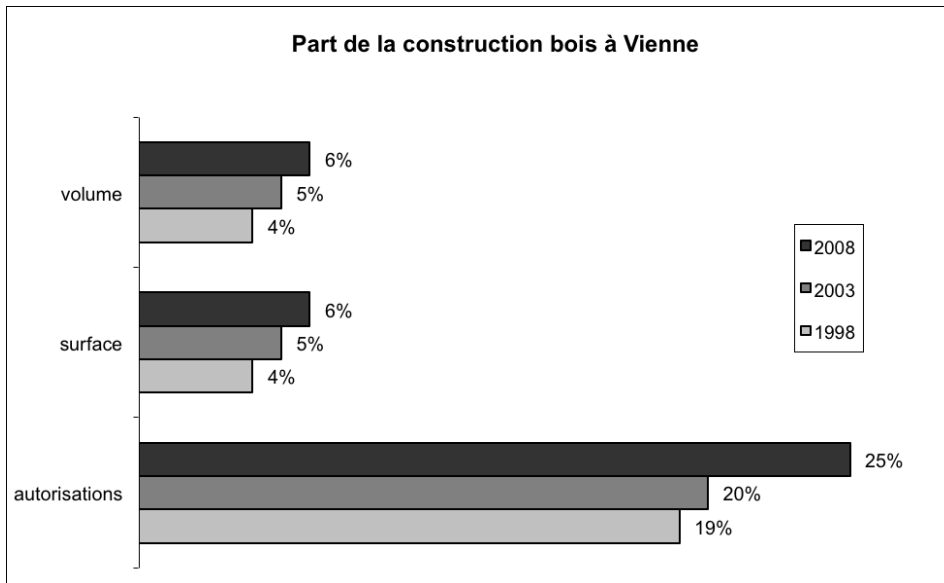


Une étude statistique y a été publiée sur l'évolution de la construction bois prenant les années 1998, 2003 et 2008 pour point de repère. Comme nous sommes en 2013, elle mériterait d'être actualisée, ne serait-ce que pour mesurer l'effet de la crise financière, qui semble toutefois avoir été très mesuré en Autriche sur le plan macroéconomique.

En termes de dépôts de permis de construire, la part du bois serait passée de 25% en 1998 à 30% en 2002 puis 39% en 2008 ! La progression est moins nette en termes de surfaces ou de volumes : 14%, 16% et 24% (surface), resp. 20% en volume.

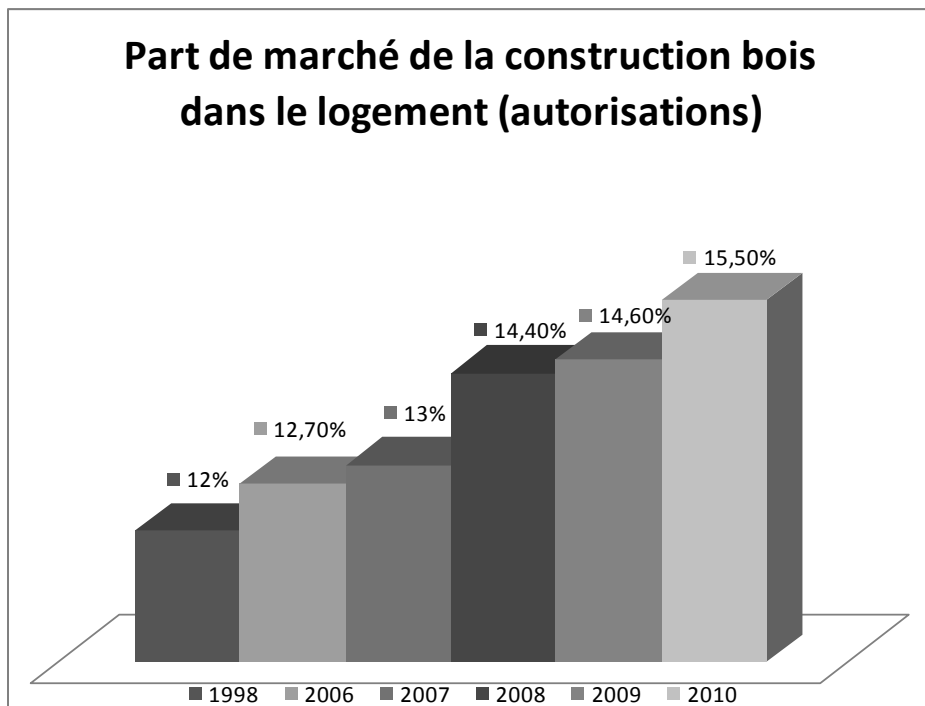


En zone urbaine, la progression de la part des demandes est moindre : 21, 25, 30%, et plus modeste encore à Vienne : 17, 16, 22%.



Mais cela reste un niveau très élevé au regard des autres pays européens, et surtout, on observe une dynamique de progression nette. Pour ce qui concerne les types de constructions, la répartition est la suivante : 77% pour les logements, 16% pour les bâtiments agricoles, 5% pour les bâtiments industriels et commerciaux, 2% pour les ouvrages publics.

L'Allemagne propose des chiffres qui vont jusqu'à 2010. A première vue, même dynamique, même si elle est moins marquée : dans le logement, tout confondu, la part de marché de la construction bois a progressé régulièrement depuis 1998, passant de 12% à 15,5%.

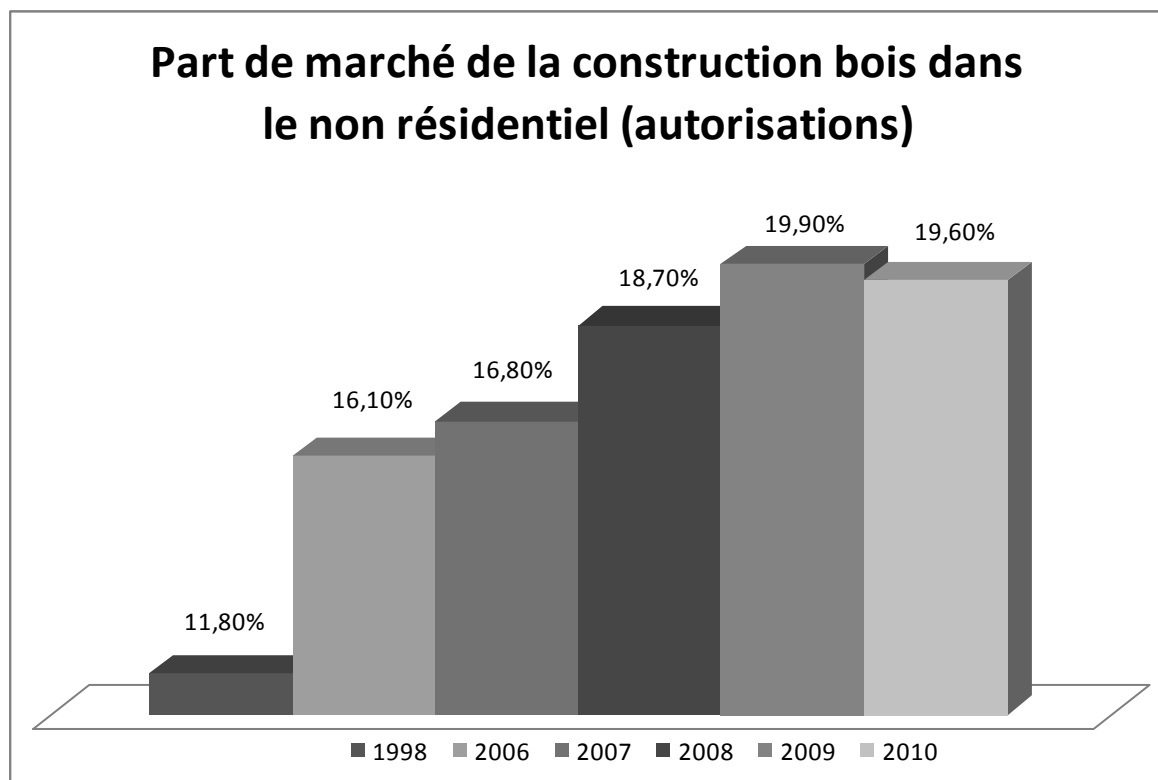


Source : Statistisches Bundesamt

Logements autorisés résidentiels

Année	1998	2006	2007	2008	2009	2010
Total	231.671	146.303	120.239	87.674	89.509	94.602

Dans le non résidentiel, alors que l'on n'était qu'à 11,8% en 1998, la part semble se stabiliser juste au-dessous de 20% à la fin de la première décennie. Mais il faut prendre en compte les volumes réels ! En 1998, les autorisations de construction de logement portaient sur plus de 230 000 unités ce qui correspond à environ 28000 unités en construction bois. En 2010, malgré une progression continue des parts de marché, le nombre des unités de logement autorisées et en construction bois est toujours inférieur à 15000. Dans le non résidentiel, par contre, les volumes progressent, mais modérément : un peu plus de 5000 unités en 1998, un peu plus de 6000 en 2010.



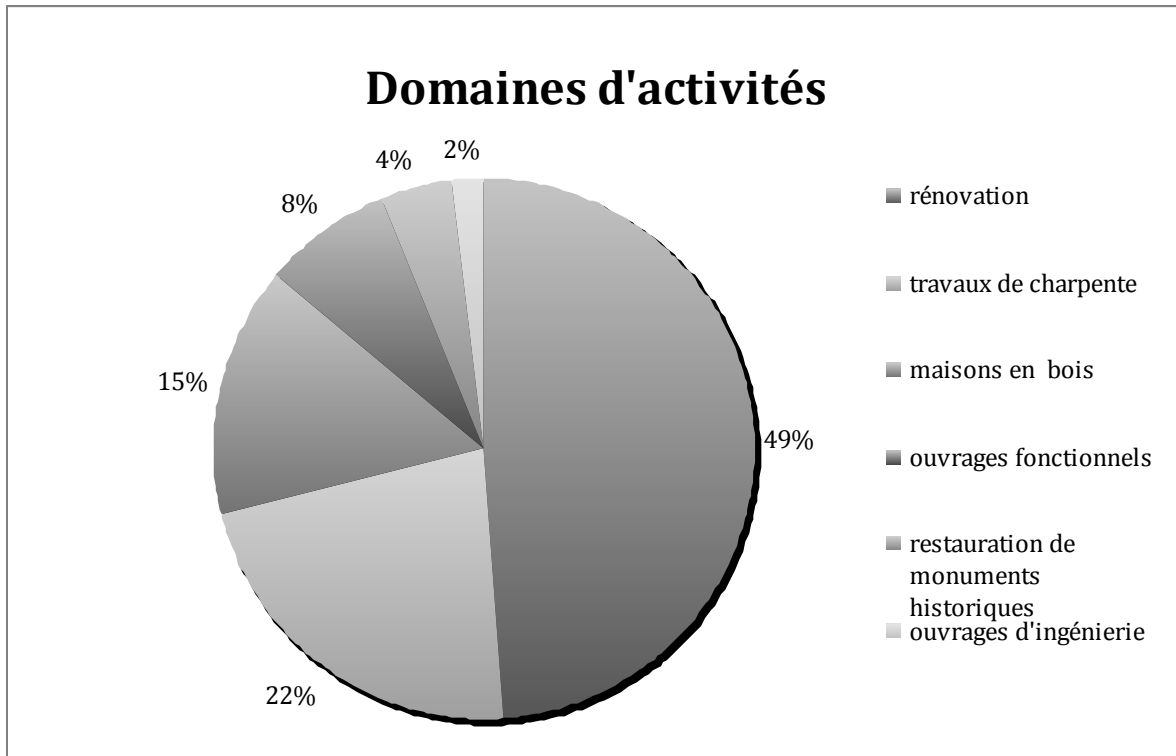
Logements autorisés dans le non résidentiel

Année	1998	2006	2007	2008	2009	2010
Total	43.424	26.799	27.258	31.418	29.517	31.059

Source : Statistisches Bundesamt

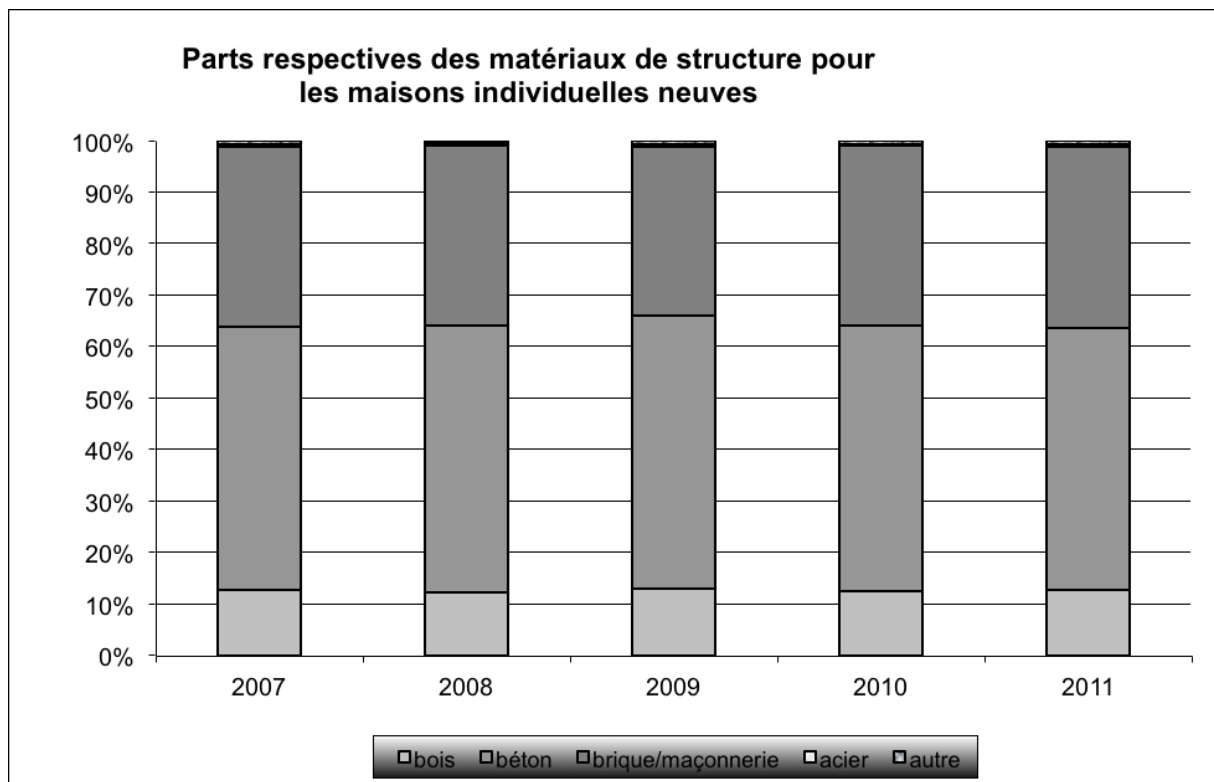
Le rapport de la fédération allemande des charpentiers pour 2012 confirme que l'Allemagne n'est pas, en matière de construction bois, à des années-lumière de la France. Le nombre des entreprises est quasiment stable autour de 11000. La plupart des entreprises de charpente et de construction bois comptent moins de 20 salariés, et 85% en ont moins de 10. Les donneurs d'ordre privés représentent une part de 77%. Quant à la répartition des activités de ce tissu d'entreprises spécialisées, il est le suivant (en 2010, en pourcentage du chiffre d'affaires) :

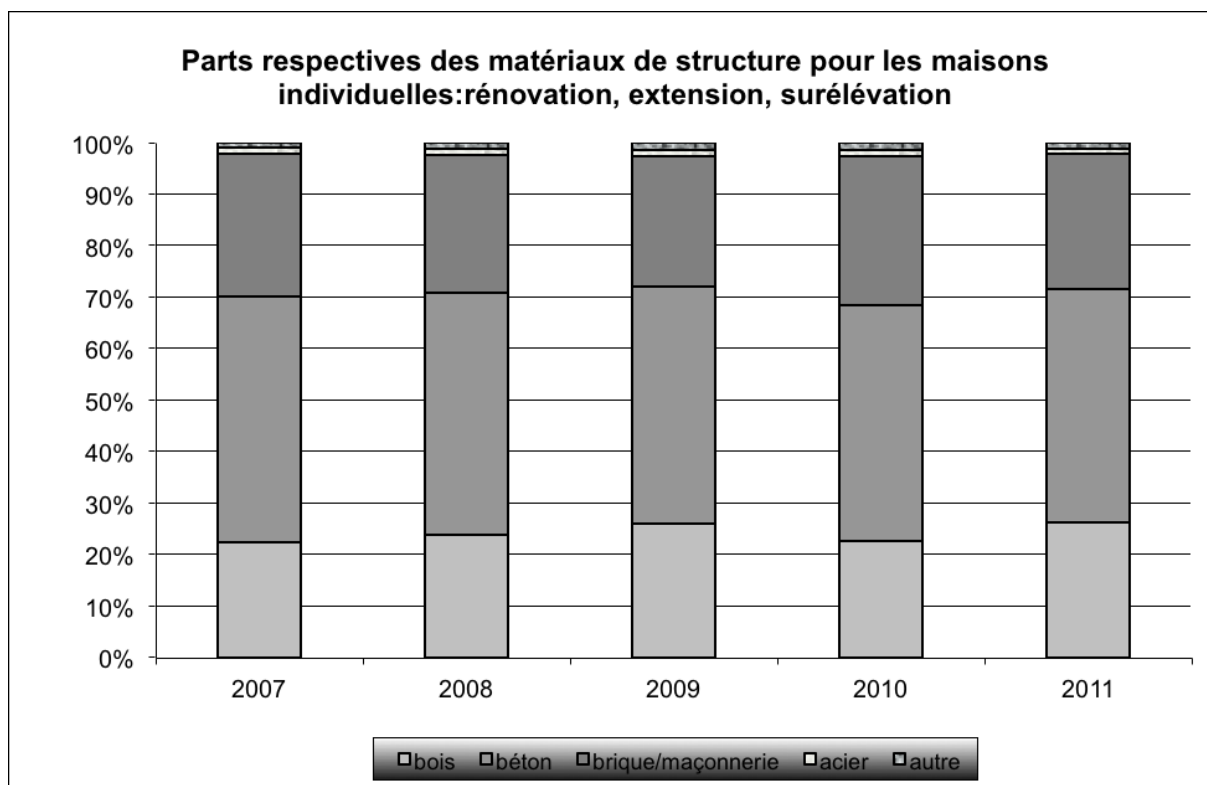
Domaine d'activités des 11000 entreprises de charpente-construction bois en termes de chiffres d'affaires (2011)



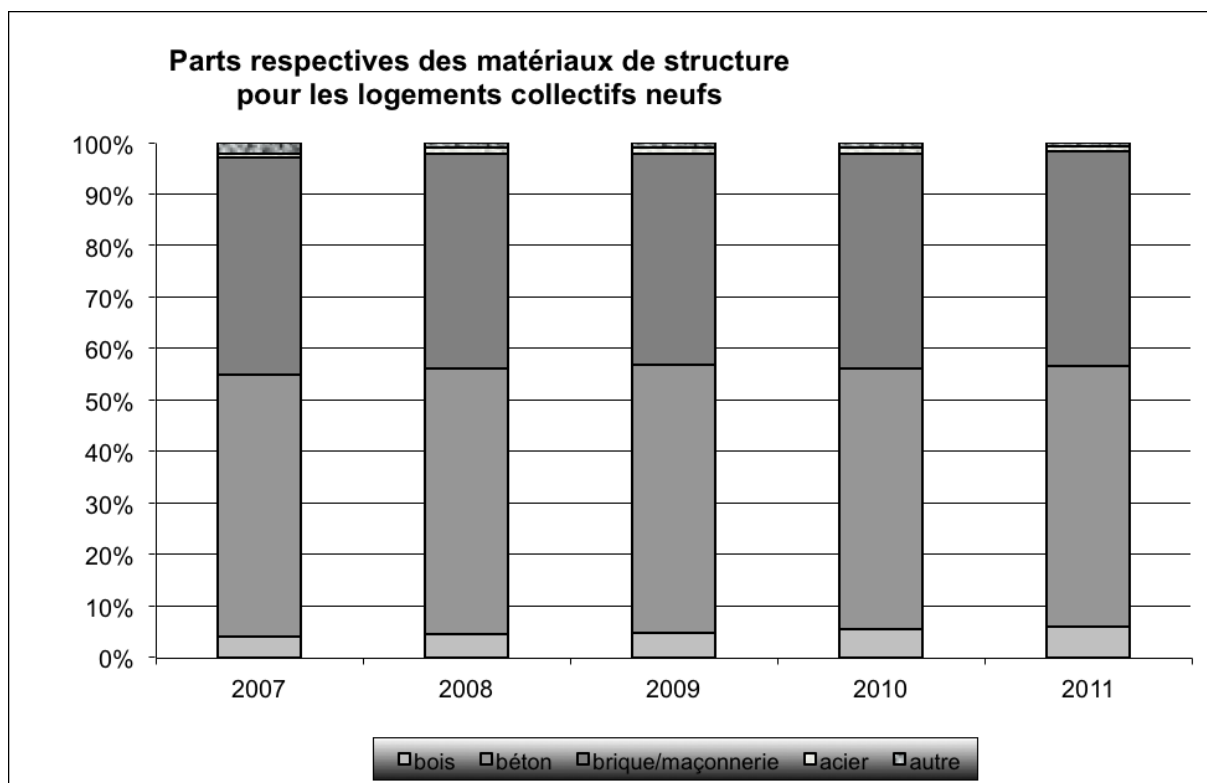
Source : Statistisches Bundesamt

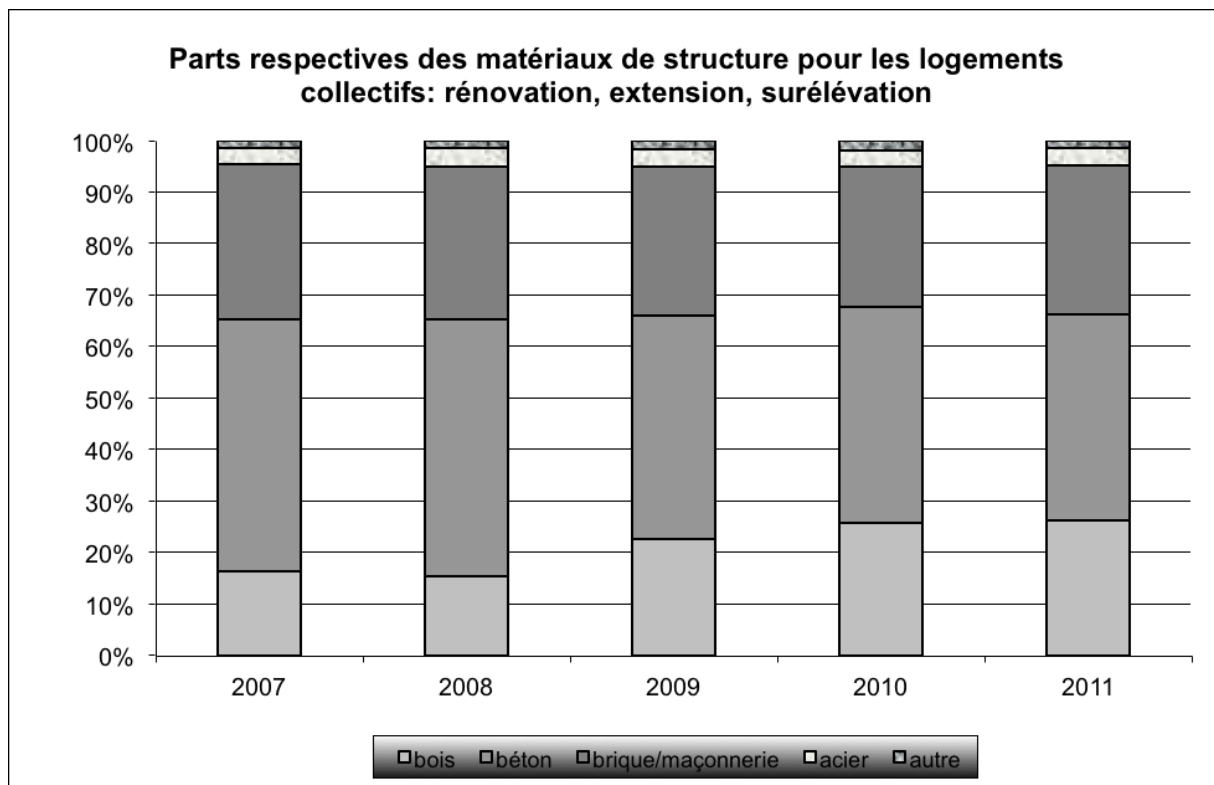
Globalement, **la Suisse** penche plutôt du côté de la France que du côté de l'Autriche. Sur 17000 maisons individuelles construites chaque année, chiffre stable, la part du bois est stable à 12% en 2011 en neuf, mais grimpe tout de même à 26,1% en rénovation, extension, surélévation.





De même, dans le logement collectif, si le bois plafonne à 6% de part de marché dans le neuf, la part monte à 26,1% en rénovation, extension, surélévation.





3. Conclusions

Au vu de ces quelques chiffres, il apparaît que :

- Partout en Europe, on perçoit une dynamique favorable au bois.
- Mais même dans l'épicentre de la construction bois en Europe, à savoir l'Europe germanophone, la dynamique est contrastée : réelle en Autriche, faible en Suisse et paradoxale en Allemagne. Ce qui explique aussi pourquoi le développement de la construction bois en France représente, pour les industriels du bois de la zone D-A-CH, un phénomène de première importance.
- Nulle part en Europe, la construction bois n'occupe une position dominante, y compris si l'on segmente le marché de la construction (maisons individuelles, logements collectifs...).
- Souvent, les réglementations en vigueur constituent une entrave au développement de la construction bois, en France comme ailleurs en Europe.
- Une convergence des marchés est probable dans la mesure où les fabricants de machines de transformation européens sont susceptibles de livrer partout en Europe des machines particulièrement adaptées à la transformation de sciages secs de résineux, ce type de sciages étant également largement disponible dans nos contrées.
- L'initiative française de l'Observatoire national de la construction bois est unique en son genre.
- Une étape obligée de cette convergence serait la mise en place d'outils de mesure du marché qui soient communs, notamment sur la base des informations recueillies par l'Observatoire français.